

AFFAIRE N° 13

EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES
DES CENTRES DE RESSOURCES

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Rapporteur : Françoise MOLLARD.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de ses priorités pour l'école, la Municipalité, avec le concours des équipes pédagogiques, a décidé de créer des Centres de Ressources spécialisés.

Ces Centres servent, en premier lieu, à la spécialisation des enseignants, mais également d'ateliers de travail pour les élèves.

En partenariat avec le Rectorat, un Centre de Ressources pour la lecture a été créé dans le secteur de Montgaillard, Cité Jacques Coeur, dans la Z.A.C. de la Providence.

Dans le domaine des technologies nouvelles, trois Centres de Ressources informatiques seront créés.

Afin de permettre l'équipement de ces structures, je vous demande de m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres ;
- à traiter par marché négocié s'il y a lieu ou à traiter par marché négocié prévu par l'article 312 bis alinéa 2 du Code des Marchés Publics, pour l'acquisition de matériels informatiques et des accessoires y afférents.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903-214 du B.P. 1990.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*